

Suite à la parution de «*Freinet, Oury, le texte libre et la loi*», une réflexion de Martine BONCOURT, dans notre livraison n°347-348 (pages 29 et 30), Michel BARRE nous a fait parvenir la lettre que voici où il évoque les conséquences des divergences et de la rupture entre C. Freinet et F. Oury.

C. FREINET, F. OURY

Michel BARRE :

Je lis toujours avec autant d'intérêt l'intégralité de CPE et je dois dire que je m'arrête volontiers sur ce qu'écrit Martine Boncourt. J'ai, à plusieurs reprises, exprimé mes nuances, non dans un esprit de contradiction, vous le savez, mais pour prolonger la réflexion. J'ai apprécié qu'elle ait tenté d'analyser les positions respectives de Freinet et Oury.

Personnellement, je n'ai pas été mêlé aux différends qui avaient occasionné leur rupture. Je l'ai donc observée de l'extérieur. La naissance successive de quatre enfants (entre 1956 et 61) m'avait tenu longtemps éloigné des Congrès et des Journées de Vence, même si je restais en relation avec mon groupe départemental et, par courriers fréquents, avec Freinet.

Je ne connaissais, dans le groupe parisien des années 50, qu'Armandine Lhuillery et Raymond Fonvieille. J'ai ressenti la rupture comme un incident regrettable dont je ne savais comment répartir les responsabilités.

Après l'analyse que j'avais pu faire en 1995, dans le deuxième tome de ma biographie de Freinet, Fonvieille m'avait remercié de l'avoir «réhabilité». Ce n'était pas mon propos, j'essayais seulement d'être objectif.

Je continue de croire que les divergences portaient essentiellement sur l'autonomie d'un groupe régional important par rapport au fondateur du mouvement national.

À mon avis, les différences pédagogiques sont apparues par la suite, du fait du développement séparé, comme le bec des pinsons des différentes îles Galapagos.

Fernand Oury, après avoir partagé avec Fonvieille l'animation du GTE (Groupe de Techniques Educatives), s'en était séparé pour créer le GET (Groupe d'Education Thérapeutique). Dans son choix, l'influence de son frère Jean et du centre de psychiatrie institutionnelle de La Borde était évidente. De son côté, Fonvieille s'était rapproché du courant institutionnel de Lapassade, avec Loureau et Lobrot, à caractère plutôt non-directif. A aucun moment, entre ces courants et l'ICEM, il n'a existé un mur infranchissable, sinon une certaine incompréhension réciproque.

J'observe que chacun tentait de se démarquer des autres en les caricaturant. Lobrot ridiculisant le côté sentimental de la pédagogie Freinet. Oury critiquant l'optimisme naïf de Freinet. D'autre part, les universitaires tiraient parti de ces divergences pour éviter de se mouiller. Je me souviens que, dans les années 70, des copains avaient demandé que je vienne parler de pédagogie Freinet. Une prof avait mis comme condition qu'on invite en même temps Fonvieille, ce qui revenait à botter en touche. On peut remarquer que, dans le récent manifeste pour la pédagogie (ou, plus précisément, pour les chaires universitaires de pédagogie), reproduit dans le «*Nouvel Educateur*», le nom d'Oury est cité, pas celui de Freinet. La raison majeure, à mon avis : il existe un mouvement Freinet, dont il faut tenir compte, et pas de mouvement Oury.

En 77, si ma mémoire est bonne, comme j'avais écrit plusieurs monographies d'enfants, des collègues du GET m'avaient demandé de discuter avec eux d'une de leurs monographies. À cette occasion, ils m'avaient parlé des conflits internes avec Oury. Et effectivement, quelque temps après, Oury a opéré un rapprochement avec l'ICEM. J'ai assisté à son premier contact avec le CD de l'ICEM en 78 et, au congrès de Caen en 79, il est intervenu dans un amphî, bien cadré par des membres du CD, sympathisants de son travail, pour éviter toute provocation (j'avais assisté auparavant, sans me faire connaître, à plusieurs de ses interventions et je lui

avais trouvé une jouissance à prendre le public à rebrousse-poil). Depuis lors, plusieurs réseaux de Pédagogie Institutionnelle se sont constitués au sein de l'ICEM.

Ma crainte est moins que de jeunes enseignants grappillent dans les différentes techniques ce qui leur convient, mais plutôt qu'ils attendent pour s'engager de se trouver en face d'une cohésion plus claire et plus rassurante. Les «*prophètes*» étant morts, le véritable drame serait la fragmentation en sectes rivales, possédant leurs intégristes qui exigeraient le respect littéral de leurs textes fondamentaux. Je sais, par nos conversations, que la hantise de Freinet était de voir son mouvement se figer quand il ne serait plus là, comme cela avait été le cas pour ceux de Decroly et Montessori. L'éducation est un processus vivant qui doit avoir la cohérence globale lui permettant de s'adapter à l'évolution du milieu et non pas la rigidité qui le mettrait dans l'incapacité de réagir aux nouvelles situations.

En fait, les divergences pédagogiques ne seraient pas trop grandes, si on refuse de rigidifier les attitudes. Par exemple, Freinet s'est intéressé très tôt aux effets thérapeutiques de sa pédagogie. Par contre, il se méfiait d'une prétention thérapeutique chez des éducateurs n'ayant aucune formation dans ce domaine et il refusait l'enfermement dans le schéma psychanalytique. En 65, j'avais présenté des documents de ma classe montrant des changements intervenus chez certains enfants à problèmes. Il m'avait encouragé à aller plus loin. Ce n'est qu'en 67 que j'ai présenté un argumentaire sur «*Les aspects thérapeutiques de la pédagogie Freinet*», situant notre position d'éducateur et non de thérapeute (j'ai réuni sur CD Rom ces textes, complétés par d'autres sur le même thème). Pour ce qui est du rôle de la coopérative dans la classe, je rappelle qu'une brochure avait été co-signée par Freinet et Oury, avant leur rupture.

Ce qui risque de durcir les positions est parfois un certain intégrisme de «*la méthode naturelle*» et, en face, l'utilisation systématique d'un vocabulaire différent pour désigner des choses semblables (quoi-de-neuf, ceintures, métiers, etc.) pour se démarquer de ceux qui disaient : entretien du matin, brevets, responsabilités, etc.

Mais, ce qui m'effare le plus, c'est la tendance de certains à un encadrement institutionnel total. L'exemple le plus récent est (dans le n°121 de «*Coopération Pédagogique*», rubrique «*Outils*») la liste exhaustive des ceintures avec «*salaires*». On me répondra peut-être que ce sont les enfants qui ont collectivement élaboré cette grille. Même si c'est vrai, le rôle de l'éducateur n'est-il pas d'arrêter une telle dérive bureaucratique, digne des démocraties dites «*populaires*» ? Si, dans une classe, les enfants décidaient d'instituer un pilori ou des châtiments corporels, devrait-on laisser faire ? Enfant, je n'ai jamais supporté les carcans scolaires, quels qu'ils soient. Etant non-violent, je me sentais pourtant solidaire des rebelles et c'est pour les aider à rendre utile leur révolte que je suis devenu plus tard éducateur. Si j'avais été tenté par les systèmes bureaucratiques, j'aurais plutôt choisi d'être juriste ou comptable.

Est-ce que c'est bien d'émettre ces critiques ? Comme toujours, c'est après les avoir faites que je me pose la question. Incorrigible, ce Barré.

Michel BARRÉ, 8 avril 2003

«*Célestin FREINET, un éducateur pour notre temps*»

tome I : 1896-1936, les années fondatrices

tome II : 1936-1966, vers une alternative pédagogique de masse

de Michel BARRÉ, coll. Ressources pédagogiques, aux Éditions PEMF, 1995 pour le tome I et 1996 pour le tome II

